



Les lésions cérébrales peuvent survenir après : un traumatisme crânien, AVC, anévrisme, suite à une maladie touchant le système nerveux...



## POURQUOI?

- Rompre l'isolement pour éviter l'exclusion des personnes
- Une passerelle vers une vie sociale en dehors des dispositifs traditionnels

Ludiques, conviviales, sportives, artistiques, culturelles...



# Nos lieux d'accueil



### GEM BRIVE

16 rue Massenet 19100 Brive 07.88.53.42.78

#### GEM TULLE

26 Av. Winston Churchil 19000 Tulle 06.71.95.66.99

## GEM USSEL

99 av.Carnot 19200 Ussel 06.46.55.92.57

gem@adapei-correze.fr

#### **PARTENARIATS**



« Pour un monde qui donne sa place à chacun. »

Les GEM Personnes Cérébro-lésées sont portés par l'Adapei de la Corrèze.



L'Agence Régionale de Santé finance les GEM pour Personnes Cérébro-lésées.

#### **Associations Marraines**



CRÂNIENS ET DE CÉRÉBRO-LÉSÉS

Membre de l'UNAFTC



